



# FICHE D'ADHESION ou de RE-ADHESION 2024

du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2024

N° adhérent : .....

Nom : .....

.....Prénom :

Merci de bien vouloir remplir lisiblement cette fiche de préférence en majuscules

<b>Adresse</b>		<b>CP</b>	<b>Ville</b>
<b>Tél. fixe :</b>	<b>Tél. portable :</b>	<b>Email</b> important pour recevoir nos newsletters	

**AGREMENT** : Nombre d'accueils autorisés : .....

**EMPLOYEUR** :

Assistant maternel

Parents employeurs

Maison d'Assistants Maternels

Crèche familiale

Assistant familial

Aide Sociale à l'Enfance du Gard

Autre : .....

**Particularité** :

Retraité (pour vous permettre de continuer à bénéficier de la complémentaire santé)

Couple d'adhérents exerçant la même profession, remplir une fiche d'adhésion par personne - nom et prénom du conjoint adhérent : .....

Extension optionnelle accompagnement : Premium - Exclusive (voir au dos de la fiche, en bas)

-----

**Remplir très minutieusement** cette fiche d'adhésion  
(nous vous conseillons de garder une photocopie)

**L'envoyer** à l'adresse ci-contre, accompagnée des **trois éléments** suivants **obligatoires pour valider votre adhésion**  
(cocher les cases pour ne rien oublier et entourer les sommes choisies) :

La copie de votre agrément pour les nouveaux adhérents ou son dernier renouvellement pour tout changement,

Pour l'adhésion **ADAAMFAG**, un chèque à l'ordre de ADAAMFAG de : individuel **15 €**  
ou couple **23 €**

Pour l'adhésion **UFNAFAAM** et l'assurance, un chèque à l'ordre de UFNAFAAM de : retraité : **16 €** vous permet de bénéficier de la complémentaire santé.

individuel, formule de base : **34.25 €** ou avec option AUTO : **51.25 €**

couple, formule de base : **68,50 €** ou avec option AUTO : **102,50 €**

**ATTENTION : les demandes d'adhésion incomplètes ne seront pas validées**

Cadre réservé à l'ADAAMFAG

Rem .

ASS.

Attes.

**NE PAS ENVOYER EN RECOMMANDÉ**  
DAAMFAG seront encaissés à partir du 15 janvier 2024

Date : .....

Signature :

## LES SERVICES ouverts par le paiement de l'adhésion :

- Une permanence téléphonique, écoute, soutien, conseils en cas de problèmes ou de litiges
- Des informations relatives à nos métiers par mail et sur notre page Facebook, un site Internet
- Une assurance de groupe avec une aide pour établir la déclaration de sinistre en lien avec l'UFNAFAAM qui le traitera avec l'assureur
- Une complémentaire santé à tarif de groupe
- Un agenda professionnel pour les assistants maternels conçu par des assistants maternels
- Un guide d'évaluation et d'accompagnement de l'accueil d'un enfant, pour les assistants familiaux
- Différents fascicules sur nos métiers et pour les MAM (Maison d'Assistants Maternels)
- Pour les assistants maternels, tarif préférentiel sur contrats de travail et d'accueil (le premier gratuit) et des modèles de bulletin de salaire

-----

## TARIFS du chèque UFNAFAAM 2024

Le contrat d'assurance court de la date d'adhésion jusqu'au 31 décembre 2024

<b>Cotisation membre retraité :</b>	<b>16 €</b>
<b>Formule de base (RCPJ) <u>Individuelle</u> :</b>	<b>34.25 €</b>
<b>Formule de base (RCPJ) <u>Couple</u> :</b>	<b>68.50 €</b>
<b>Formule <u>Individuelle</u> + Option RC Auto-Mission</b>	<b>51.25 €</b>
<b>Formule <u>Couple</u> + Option RC Auto-Mission</b>	<b>102,50 €</b>

-----

**Pour les MAM, nous contacter au 06.67.01.47.17**

-----

<b>EXTENTIONS OPTIONNELLES ACCOMPAGNEMENT</b> (à ajouter au montant du chèque UFNAFAAM)	<b>Classique</b> <b>0 €</b>	<b>Prémium</b> <b>35 €</b>	<b>Exclusive</b> <b>55 €</b>
Réponse aux questions par téléphone ou par mail	★	★	★
Conseils pour l'élaboration d'une lettre	★	★	★
Simple vérification d'un calcul envoyé	★	★	★
Information sur la loi	★	★	★
Transmission d'un document à la demande	★	★	★
Travail de recherche pour l'adhérent	★	★	★
Ecriture d'un courrier à la demande de l'adhérent		★	★
Calcul de la mensualisation ou des congés avec les données de l'adhérent		★	★
Par souhait de l'adhérent, intervenir directement avec son employeur			★